



CLASSIQUES
GARNIER

OSHITA (Yoshie), « Présentation de la pièce sous forme de résumé », *Balzac, une création théâtrale. 1839-1848*, p. 273-274

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-15984-1.p.0273](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-15984-1.p.0273)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2023. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PRÉSENTATION DE LA PIÈCE SOUS FORME DE RÉSUMÉ

ACTE I – La scène se passe en 1839 à Paris, dans l'appartement du spéculateur Mercadet. Celui-ci, pressé par son propriétaire Brédif de lui rembourser tous ses loyers en retard de vingt mois, prend pour excuse la fuite de son ancien associé Godeau aux Indes pour ne pas le payer. En effet, trois domestiques dévoilent ensuite son dénuement, mais Mercadet compte y remédier en mariant sa fille Julie à M. de La Brive, un riche parti. En attendant, il se débarrasse d'un autre créancier, Goulard. Cependant Julie confie à ses parents son amour pour Minard, petit employé. À l'annonce de son prochain mariage avec un millionnaire, Pierquin, créancier et usurier, vient échanger les lettres de change d'un dénommé Michonnin contre des actions de même valeur dans les entreprises de Mercadet.

ACTE II – Mercadet se dispose à donner un beau dîner pour le prétendant M. de La Brive, tout en continuant à esquiver avec plus ou moins de succès ses créanciers comme Violette. Il sollicite son ami Verdelin pour qu'il l'aide à organiser le mariage de Julie, mais celui-ci ne consent qu'à lui prêter son argenterie. Mercadet, désespéré, s'écrie qu'il va se brûler la cervelle. Suite à cette scène, Verdelin va lui chercher mille écus, Minard songe à sacrifier son amour au profit du bonheur de Julie et cette dernière se décide à être Mme de La Brive.

ACTE III – Après un entretien, les deux amoureux reprennent leur relation, Julie étant résolue à se dérober au mariage forcé. Arrive M. de La Brive, qui souhaite épouser la fille d'un supposé riche spéculateur pour récupérer des fonds. Mercadet et lui parlent affaires, chacun essayant de duper l'autre. Informé du mariage de Michonnin avec une héritière, Pierquin repasse chez Mercadet pour reprendre ses lettres de change : il reconnaît son débiteur introuvable Michonnin dans le futur gendre que

Mercadet lui présente. Par l'entremise de Verdelin, ce dernier apprend que tous ses créanciers ont décidé de s'associer pour récupérer leur dû.

ACTE IV – Mercadet répand la rumeur du retour de Godeau avec l'aide de Michonnin / de La Brive à qui il ordonne de se faire passer pour son associé disparu. Julie revient suivie de Minard. Celui-ci déclare qu'il avait, sans le savoir, une petite fortune et qu'il l'apporte au père de sa bien-aimée. Pour sauver le jeune homme, Mme Mercadet dénonce la conspiration montée par son mari avec Michonnin / de La Brive.

ACTE V – Mercadet véritablement en proie au désespoir voit apparaître tous ses créanciers, qui lui apprennent qu'ils ont été réglés par Godeau, revenu des Indes avec une fortune immense. Minard apporte une autre bonne nouvelle : Godeau, qui a épousé sa mère il y a un an, le reconnaît comme fils légitime. Le jeune homme propose à Mercadet d'être le voisin de son père qui va s'installer en Touraine. Éreinté par les derniers événements, le spéculateur accepte, tout en mêlant des mots rattachés aux opérations boursières tels que « fonds » et « industrie » à son projet agricole. La pièce se termine sur sa parole : « Allons voir Godeau ! »